

Cote du document: EB 2021/132/INF.9
Date: 20 avril 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Discours d'ouverture du Président du FIDA, Gilbert F. Houngbo

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: Information

Mesdames et Messieurs les Représentants,

Permettez-moi de réserver un accueil particulièrement chaleureux aux représentantes et représentants de l'Autriche, du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, de l'Irlande, du Luxembourg et du Pakistan, en qualité de nouveaux membres et membres suppléants du Conseil d'administration.

Je tiens également à saluer et à féliciter vivement les représentantes et représentants nouvellement accrédités:

- Pour l'Autriche: M^{me} Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
- Pour le Costa Rica: Monsieur l'Ambassadeur Federico Zamora CORDERO
- Pour la Côte d'Ivoire: Monsieur l'Ambassadeur Seydou CISSÉ
- Pour l'Irlande: M^{me} Michelle WINTHROP
- Pour le Koweït: M. Khaled ALKHALED

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier les membres sortants du Conseil d'administration – les représentantes et représentants de la Finlande, de la Grèce, du Kenya, de la République de Corée, de la République dominicaine et de la Suisse – pour leur soutien et leur engagement précieux, notamment au cours de l'année écoulée, alors que la crise engendrée par la COVID-19 a entraîné une charge supplémentaire pour chacune et chacun d'entre nous.

Des changements ont été apportés aux membres de la coordination des listes. M^{me} Gloria Wiseman (Canada) assume dorénavant la coordination de la Liste A, épaulée par M^{me} Bjørg Skotnes (Norvège) en qualité de co-coordonnatrice de cette même liste, tandis que M. Medi Moungui (Cameroun) coordonne désormais la Sous-Liste C1.

Je tiens à remercier tout particulièrement les anciens coordonnateurs de la Liste A et de la Sous-Liste C1: M^{me} Elizabeth Nasskau (Royaume-Uni) et M. Carlos Amaral (Angola), pour leurs conseils avisés.

Je souhaite aussi la bienvenue aux observateurs sans droit de parole venus des organismes ayant leur siège à Rome et de l'Union européenne, ainsi qu'à tous les autres délégués et observateurs présents dans la salle d'écoute.

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, M. Indran Naidoo, ressortissant d'Afrique du Sud, qui nous a rejoints le 1^{er} mars 2021.

M. Naidoo travaillait auparavant au Bureau indépendant d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), où il a œuvré à la mise au point de l'un des programmes d'évaluation les plus importants et les plus vastes au sein du système des Nations Unies. Bienvenue, Indran.

J'ai également le plaisir d'annoncer que deux membres du personnel ont été récemment nommés dans notre équipe de direction:

- M^{me} Dina Saleh, ressortissante yéménite et kényane, occupe désormais le poste de Directrice de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN) du FIDA.
- M^{me} Nadine Gbossa, ressortissante béninoise et belge, assume quant à elle la direction de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) du Fonds.

Souhaitons-leur nos meilleurs vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Alors que s'ouvre mon second mandat, je souhaite avant tout vous remercier une fois de plus de la confiance que vous m'avez accordée en me reconduisant dans mes fonctions à la présidence du FIDA.

Je n'ai nul besoin de vous redire combien je suis déterminé et résolu à terminer ce que j'ai entamé au cours de mon premier mandat – et à tenir mon engagement de rendre le FIDA plus fort et plus efficace – en élargissant la portée de son action et en renforçant son impact sur le terrain.

J'aimerais vous présenter les activités entreprises, depuis notre dernière réunion, dans les trois domaines clés que nous avons évoqués depuis l'élection, en commençant par la consolidation des initiatives menées ces dernières années.

Le premier volet relatif à la consolidation dont je voudrais vous parler concerne la décentralisation. Cette année, il est prévu de transférer la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La Division Afrique orientale et australie sera elle aussi transférée – très probablement, bien que je n'aie pas encore validé cette décision – à Nairobi. Nos collègues y travaillent activement.

L'année prochaine, le projet est de transférer la Division Asie et Pacifique (APR) et la Division Amérique latine et Caraïbes (LAC) au plus près du terrain. Nous ne savons pas encore où seront installées ces deux divisions. Nous tirerons d'abord les enseignements de l'expérience en cours en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'en Afrique orientale et australie. S'agissant de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, aucune décision ne devrait être prise avant le second semestre de l'année prochaine, après que nous aurons tiré les enseignements du transfert des deux divisions africaines, de la Division Asie et Pacifique et de la Division Amérique latine et Caraïbes.

Outre les activités actuellement mises en œuvre en réponse au Sondage sur la culture organisationnelle et au dernier Sondage mondial du personnel, nous avons également adopté des initiatives majeures, et d'autres sont en cours d'élaboration.

Nous favorisons l'autonomisation en renforçant la délégation de pouvoirs. Un tableau de délégation des pouvoirs et un cadre de responsabilisation bien plus audacieux – les deux allant de pair – ont été présentés la semaine dernière.

Comme je l'ai dit aux coordonnatrices et coordonnateurs lors de notre dernière réunion, nous avons entrepris de réorganiser, en consultation avec le personnel, nos modalités de travail afin de modifier en profondeur le fonctionnement du télétravail au FIDA. Le personnel a été largement consulté à ce sujet. Nous souhaitons tirer les enseignements de l'expérience de la COVID-19, mais sommes également attentifs aux pratiques adoptées par les autres organismes multilatéraux. Notre intention consiste clairement à prendre des mesures audacieuses qui offrent au personnel la plus grande flexibilité possible, et les décisions seront prises par leurs directrices et directeurs respectifs.

De plus, en reconnaissance de la contribution et de l'engagement dont ont fait preuve les membres du personnel ces dernières années dans l'accomplissement du mandat du Fonds, et afin de renforcer leur motivation, j'ai décidé d'accorder, à compter du 1^{er} mai 2021, une augmentation d'échelon/de salaire à l'intérieur de chaque grade à tous les membres de personnel sous contrat à durée déterminée ou indéterminée qui satisfont aux critères établis, tout en restant dans les limites de notre budget global.

La décentralisation en cours comporte une autre dimension à laquelle nous nous attelons. Il va sans dire qu'en transférant les bureaux régionaux sur le terrain, le travail accompli par plusieurs membres du personnel des services généraux dans ces divisions

régionales au siège risque d'entraîner des doublons, et qu'un certain nombre de membres du personnel des services généraux risquent de perdre leur emploi. Selon moi, cette situation ne contribue pas à améliorer le moral général du personnel. Par conséquent, il devient urgent et primordial que la direction et moi-même réfléchissions aux moyens de continuer à œuvrer à la mise en place de la phase 2.0 du programme de décentralisation. Dans le même temps, si des postes peuvent devenir superflus ou être supprimés à Rome, nous souhaitons que les membres de personnel concernés ne se retrouvent pas sans emploi. Je suis convaincu que, dans les semaines et les mois à venir, nous parviendrons à établir une stratégie qui nous permettra d'éviter que ces membres du personnel ne perdent leur emploi, et de poursuivre le processus de décentralisation.

Le deuxième point que je souhaite aborder concerne l'état d'avancement de la consolidation des réformes et des innovations financières destinées à optimiser l'effet de levier des contributions de base, sachant que les pays auront à faire face aux répercussions et aux perturbations économiques liées à la crise de la COVID-19.

Le G20 a annoncé un moratoire sur la dette des pays à faible revenu jusqu'à fin 2021, et le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont eux aussi plaidé¹ en faveur de l'allégement de la dette, mais à ce jour, seuls 49 pays sont admissibles.

Je sais que certains États membres ont actuellement du mal à honorer en temps voulu leurs contributions envers le FIDA. Le risque de voir davantage de pays accumuler des arriérés est bien réel. Cela constitue bien entendu un sujet de préoccupation majeur que nous suivons de près.

Pour ne rien arranger, je rappelle que le dernier rapport Ceres2030 souligne qu'il faudrait débloquer une aide publique au développement (APD) d'un montant annuel supplémentaire de 14 milliards d'USD, ainsi que 19 milliards d'USD issus du budget national des pays partenaires, si l'on veut éliminer la pauvreté, doubler les revenus de 545 millions de petits exploitants d'ici à 2030 et limiter les émissions causées par l'activité agricole, conformément à l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, nous avons commencé à mettre en œuvre le Cadre d'emprunt intégré, approuvé par le Conseil d'administration l'année dernière. Notre stratégie consiste à réaliser, à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine, une première émission obligataire sous forme de placements privés. Cette émission obligataire s'effectuera par le biais d'un programme de bons à moyen terme négociables, une pratique couramment employée par les autres institutions financières internationales.

Le troisième point que je souhaite aborder concerne les progrès accomplis dans le domaine des partenariats avec le secteur privé et dans le cadre des initiatives en lien avec le climat. Ces progrès permettront de compléter nos fonds de reconstitution de base et de mobiliser des financements supplémentaires, afin de financer nos activités en matière d'adaptation aux aléas climatiques et de créer des possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes.

Nous avons accompli de grands progrès, même si je dois bien admettre que la route a été cahoteuse. J'ai confiance dans les progrès réalisés dans la constitution d'un portefeuille solide et conséquent de 15 projets au titre du Fonds vert pour le climat, qui devraient mobiliser près de 1,1 milliard d'USD. Pour constituer ce portefeuille, il nous faudrait investir 6 millions d'USD. La part à investir n'est donc pas si élevée, de l'ordre de 0,6% en ce qui nous concerne. Toutefois, pour le FIDA, 6 millions d'USD représentent une somme importante. Compte tenu de la nature programmatique et stratégique de cet

¹ Voir <https://www.reuters.com/article/us-imf-worldbank-idUSKBN2BW1ZO>.

investissement, nous soumettrons à la session du Conseil d'administration de septembre une proposition visant à financer cet investissement en utilisant les dons ordinaires résiduels de FIDA11.

Nous renforçons également nos efforts de mobilisation des ressources pour le guichet du secteur privé. Je tiens à remercier celles et ceux d'entre vous qui s'y sont engagés ou qui ont indiqué leur intention de le faire. S'agissant de l'exécution, notre deuxième projet d'investissement sera soumis très prochainement au Conseil d'administration pour approbation.

Mesdames et Messieurs,

Un an après, la COVID-19 continue de perturber notre travail. Dans le contexte de la pandémie, la priorité du Fonds demeure le bien-être et la sécurité du personnel, la continuité des opérations et les activités sur le terrain.

L'une de nos priorités pour 2021 est de mener à bien le programme de vaccination du personnel et des personnes à charge, aussi bien au siège que dans les bureaux extérieurs. Ce programme est placé sous la houlette de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies, en Italie et sur le terrain.

En ce qui concerne la reconstitution des ressources de FIDA12, nous continuons à recevoir des annonces de contribution et, d'après les données arrêtées la semaine dernière, le total des contributions annoncées s'élevait à 1,15 milliard d'USD.

C'est encourageant, notamment au regard des contributions reçues au titre de FIDA11 et de FIDA10, mais la route est encore longue avant d'atteindre l'objectif du scénario D.

Même s'il semble qu'il y ait encore du temps, force est de constater que le temps presse. Et comme vous le savez, lors de la prochaine session du Conseil d'administration de septembre, nous devrons finaliser le programme de prêts et dons de FIDA12, lequel se fondera sur les annonces de contribution reçues.

Mesdames et Messieurs,

Nos sessions du Conseil d'administration en avril constituent toujours un moment crucial, où sont examinés un certain nombre de documents importants.

Au cours des prochains jours, nous aurons l'occasion de débattre de questions essentielles en matière de ressources humaines, de financement et d'opérations.

Notre programme relatif à la diversité au FIDA revêt une importance particulière.

Plus que jamais, nous sommes résolus à poursuivre nos efforts en vue de respecter et de promouvoir la diversité au sein de notre personnel et sur le lieu de travail, tout en veillant à continuer de sélectionner les candidates et candidats les plus qualifiés.

Le document correspondant se penche sur certaines évolutions observées ces cinq dernières années et livre un aperçu des politiques et processus actuellement mis en place par le FIDA pour favoriser la diversité et l'inclusion.

S'il est important d'examiner les chiffres et les tendances, nous devons porter notre regard au-delà des chiffres et prêter attention aux autres combats à mener en matière de diversité, notamment la lutte contre les discours de haine, le harcèlement sexuel, les préjugés inconscients et le racisme, ainsi que la promotion de l'inclusion. Et cette liste n'est en aucun cas exhaustive. Tous ces éléments font partie intégrante des efforts que nous déployons en vue d'améliorer l'environnement de travail.

Nous allons entamer dans quelques instants notre discussion stratégique, qui est l'objet du prochain point de l'ordre du jour. Mais avant que nous commençons ce débat, je souhaiterais rappeler à chacune et à chacun d'entre vous le défi considérable que représente chaque année la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable n°s 1 et 2. Nous devons regarder la réalité en face: nous savons que le seul recours à l'APD et à l'investissement public ne suffira pas. La façon dont nous utiliserons l'APD en vue de favoriser la mobilisation de ressources substantielles dans les investissements privés jouera un rôle déterminant.

Vous nous avez mis au défi de faire plus, et nous sommes prêts à relever ce défi. Ainsi, j'aimerais vous poser la question suivante: « En tant qu'États membres du FIDA, par quels autres moyens pensez-vous que le Fonds pourrait tirer parti de sa note de crédit et de son potentiel pour mobiliser des ressources autres que l'APD et continuer à servir les pays fragiles et à faible revenu qui sont au cœur de notre action, tout en respectant – bien entendu – le principe d'universalité? »

Notre souhait est d'aborder cette question dans un véritable esprit de concertation. J'appelle donc les membres à se concentrer sur la façon dont nous pouvons capitaliser sur nos actifs pour mobiliser des financements au-delà de l'APD, en examinant par exemple la façon dont nous pouvons utiliser le capital exigible et le capital d'apport pour mieux accompagner les pays à faible revenu, défendre l'universalité du FIDA et doubler notre impact d'ici à 2030.

Je vous remercie de votre attention.